

Reprise des activités => Lundi 18 Septembre 2023

Tarifs & Créneaux horaires 2023 – 2024

# Blocs des pratiques	Jours & Horaires des cours	Tarif Licences	Cotisations Club	Lieux des entraînements
Self Défense Kali	Lundi: 19h00 - 20h30	Pas de licence	<p style="text-align: center;"><u>Adultes</u> 120€ pour 1 seul « bloc »</p> <p style="text-align: center;"><u>Etudiants / Lycéens</u> 90€ pour 1 seul « bloc »</p> <p style="text-align: center;">-----</p> <p style="text-align: center;"><u>Pratique multi-blocs</u></p> <p style="text-align: center;">« Full access »: 40€ en plus + licence si nécessaire</p>	Poitiers Université C7
	Mardi: 19h00 - 20h30			Poitiers Université B9 Poitiers Université B9 Poitiers Gym. Rivaud
Systema	Mardi: 20h30 - 22h00	Pas de licence		Poitiers Saint Eloi
	Jeudi: 20h30 - 22h00			Poitiers Université C7
Aïkibudo	Mardi: 19h00 - 20h30	38 € (FFAAA)		Poitiers Université B9
	Jeudi: 20h30 - 22h00			Poitiers Saint Eloi
Kobudo	Mercredi: 20h30 – 22h00	21 € (FKSR)		Poitiers Université C7
	Jeudi : 19h00 – 20h30			Poitiers Université B9
Karaté-do	Lundi: 20h30 - 22h00	37 € (FFK)		Poitiers Saint Eloi
	Mercredi: 20h30 - 22h00			
Judo Ju Jitsu Ju Jitsu Fighting	Mercredi: 19h00 - 20h30	41€ (FFJ)		
	Jeudi: 19h00 - 20h45		Poitiers Université C7	
Combat Mix Karaté-Mix & Ju Jitsu No-Gi Boxe pieds-poings	Jeudi: 20h15 - 21h45	37€ (FFK) ou 41€ (FFJ)		
	Vendredi: 19h15 - 20h45		Pas de licence	

- Pour plusieurs personnes faisant partie d'un même foyer => Réduction de 15% sur la somme des cotisations club.
- Possibilité de paiement en 3 fois sur la cotisation club (chèques et espèces acceptés).
- Adhésion en cours d'année ou au trimestre forfaitée à 50€/trimestre pour 1 seul bloc.
- Les personnes déjà licenciées dans un autre club (FFJudo, FFAAA, FFKaraté, FKSR) payent seulement la cotisation club.

Possibilité de participer gratuitement à 2 séances d'essais

⇒ **CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRE (valide et de moins de 3 ans)**

Calendrier et planning des cours pour la saison

PLANNING DES COURS - PEC ARTS MARTIAUX										
LUNDI	MARDI			MERCREDI		JEUDI			VENDREDI	
Université C7	Université C7	Université B9	Lycée St Jacques	Université C7	Université B9	Université C7	Université B9	Lycée St Jacques	Université C7	Gym. RIVAUD
										12:00 - 13:30 SYSTEMA
19:00 - 20:30 SELF DEFENSE	19:00 - 20:30 KALI		19:00 - 20:30 AIKIBUDO	19:00 - 20:30 JUDO		19:00 - 20:15 JU JITSU		19:00 - 20:30 KOBUDO	19:30 - 20:45 BOXE Pieds-Poings	
20:30 - 22:00 KARATE-DO	20:30 - 22:00 JJB (partenaire KOZEN)	20:30 - 22:00 SYSTEMA		20:30 - 22:00 KARATE-DO	20:30 - 22:00 KOBUDO	20:15 - 21:45 COMBAT MIX	20:30 - 22:00 SYSTEMA		20:45 - 21:30 Cross' PEC Stretch' PEC	
						20:30 - 22:00 AIKIBUDO				

- Nous vous invitons à consulter la page des créneaux horaires sur : <https://www.pec-artsmartiaux.com/horaires.html>
- Calendrier annuel à télécharger sous : <https://www.pec-artsmartiaux.com/stages/calendrier-club/calendrier-des-cours.html>

Les Dojos et lieux d'entraînement

- Poitiers Université B9 : Gymnase Universitaire bat. B9, Salle A - Rue Georges Bonnet - 86000 POITIERS.
- Poitiers Université C7 : Gymnase Universitaire bat. C7, Dojo - Allée Jean Monnet - 86000 POITIERS.
- Poitiers St Eloi : Lycée Saint Jacques de Compostelle, Dojo - 2 Av. de la Révolution - 86000 POITIERS.
- Poitiers Gym. Rivaud: Gymnase RIVAUD, 33 Rue Henri Barbusse - 86000 POITIERS.

Equipement individuel nécessaire

- Judo / Ju-Jitsu / Aïkibudo / Kobudo** : 1 kimono blanc « type judo à grains de riz » + ceinture
- Karaté** : 1 kimono karaté + ceinture + gants karaté + protège pieds-tibias et coquille
- Self Défense / Kali** : Tenue de sport ou de ville (jeans, jogging, T-shirt) + coquille + une paire de gants « MIX » ouverts
- Combat Mix** : Short / Tshirt ou lycra / pantalon de kimono + Gants ouverts Mix + protections pieds-tibias, protège dents + coquille
- Boxe Pieds-Poings** : Idem Combat Mix et Gants de boxe
- Systema** : Tenue de sport ou de ville (jeans, jogging, T-shirt)



Comment s'inscrire ?

Pour l'inscription venez scanner ce QR code pour avoir accès à l'inscription en ligne ou allez directement sur <https://forms.gle/xzz8vtbVyhNd2zZCA> (sinon la version papier reste possible directement au club - à voir directement avec l'enseignant)

Les documents à prévoir sont les suivants :

- **1 Certificat médical** attestant de l'absence de contre-indication à la pratique des arts martiaux et sports de combat.
(Pour les compétiteurs fournir un certificat médical avec la mention « Apte à la compétition »).
- **2 Chèques à l'ordre du PEC Arts Martiaux** (un chèque pour la licence et un chèque pour la cotisation club – Le paiement en espèces est également accepté).

